



Mairie du PIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRÊTÉ N° 2019/76**

**Réglementant provisoirement la circulation et le stationnement**  
**Rue de Verdun le 25 juillet 2019**

**Le Maire de la commune du Pin,**

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-2, L2213-1 et 2213-2 et suivants définissant les pouvoirs de police du Maire ;

Vu, le code de la route et ses articles subséquents ;

Vu la demande en date du 07 juillet 2019 présentée par Monsieur DUVERGER Stéphane, demeurant au 3, rue de Verdun au Pin (77181) ;

Considérant la nécessité de réglementer provisoirement la circulation rue de Verdun et le stationnement entre le n° 12 et le n°16 de la rue de Verdun afin d'organiser un déménagement avec un camion de 61 m<sup>3</sup> la société DEMECO ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale investie du pouvoir de police de prendre toutes mesures propres à assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique,

**ARRETE**

**Article 1** : La circulation sera interdite dans la rue de Verdun le **jeudi 25 juillet 2019 de 08h00 à 18h00**.

**Article 2** : Le stationnement sera interdit entre le n° 12 et le n°16 de la rue de Verdun le **jeudi 25 juillet 2019 de 08h00 à 18h00**.

**Article 3** : Les véhicules de secours, les véhicules municipaux ne seront pas concernés par cette interdiction.

**Article 4** : Les véhicules entrant et sortant de la zone d'activité sont autorisés à emprunter la partie de la rue de Verdun qui se situe juste en face du portail de la zone.

**Article 5** : La signalisation sera mise en place par le demandeur et le présent arrêté sera affiché à proximité des lieux au moins 8 jours avant.

**Article 6** : La copie du présent arrêté sera affichée dans le périmètre concerné.

**Article 7** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de Meaux
- Madame le Commissaire de Police de CHELLES [ddsp77-csp-chelles@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp77-csp-chelles@interieur.gouv.fr)
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de CHELLES [bta.chelles@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.chelles@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- Monsieur le Capitaine des Pompiers de CHELLES [ci-chelles-prevision@sdis77.fr](mailto:ci-chelles-prevision@sdis77.fr)
- TRANSDEV – STBC : 75, rue Gustave Nast 77500 CHELLES
- KEOLIS – CIF : [contact@info.keolis-cif.com](mailto:contact@info.keolis-cif.com)
- Monsieur DUVERGER Stéphane [stephane.duverger2@wanadoo.fr](mailto:stephane.duverger2@wanadoo.fr)
- Services Techniques de la commune : [services.techniques@mairielepin.fr](mailto:services.techniques@mairielepin.fr)

Fait au Pin, le 12 Juillet 2019.

**Pour le Maire et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Patrick PATUROT**

**ORIGINAL SIGNÉ**